

il invoque surtout le témoignage du savant Dr Boissarie, cet homme que nous avons tous rencontré, au bureau des constatations et dont l'impartialité sévère et le coup d'œil si juste et si pénétrant sont à l'abri de tout soupçon et de toute critique. Si le Dr Boissarie méritait un reproche, ce serait précisément de se montrer trop difficile et trop scrupuleux, quand il s'agit de reconnaître dans une guérison quelconque l'influence du surnaturel. Avec lui donc les démentis ne sont pas à craindre. Il n'affirme que ce qu'il a vu, étudié, scruté à fond, et il se réserve toutes les fois qu'il y a place au moindre doute.

Les *Lectures pour le Mois de Marie* n'ont pas besoin d'être recommandées. Elles seront bientôt entre toutes les mains, aussi populaires et aussi aimées que celle qu'on ne saurait bénir assez et dont on ne parle jamais trop.

#### Actes Episcopaux

TROIS-RIVIÈRES, 20 avril 1900.

- I. Le Cap de la Magdeleine, désigné comme lieu de pèlerinage diocésain.
  - II. Nouveau catalogue des Indulgences du Saint-Rosaire.
  - III. Blancs de rapport annuel.
  - IV. Quêtes durant la visite.
  - V. Nomination d'un Vice-chancelier.
  - VI. Lettre de son Eminence le Cardinal Mazella.
  - VII. Quête du denier de Saint-Pierre, fixée au jour de la solennité de St-Pierre.
  - VIII. Changement dans l'officialité diocésaine.
-